

TABLEAUX

... nombre indisponible
 ... n'ayant pas lieu de figurer
 - néant ou zéro
 -- nombre infime
 e estimation

p nombre provisoire
 r nombre rectifié
 les totaux de certains tableaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments à cause de l'arrondissement des chiffres

19.1 Durée et sessions des législatures, 1965-84

Législature	Session	Date d'ouverture	Date de prorogation	Durée de la session jours	Séances de la Chambre des communes jours	Élections, brefs rapportables, dissolution, et durée des législatures ^{1,2}
27 ^e législature	1 ^{re}	18 janv. 1966	8 mai 1967	476 ⁶	250	8 nov. 1965 ³ 9 déc. 1965 ⁴ 23 avril 1968 ⁵ 867 j
	2 ^e	8 mai 1967	23 avril 1968	352 ⁷	155	
28 ^e législature	1 ^{re}	12 sept. 1968	22 oct. 1969	406 ⁸	197	25 juin 1968 ³ 25 juillet 1968 ⁴ 1 ^{er} sept. 1972 ⁵ 1,500 j
	2 ^e	23 oct. 1969	7 oct. 1970	350 ⁹	155	
	3 ^e	8 oct. 1970	16 fév. 1972	497 ¹⁰	244	
	4 ^e	17 fév. 1972	1 ^{er} sept. 1972	198 ¹¹	91	
29 ^e législature	1 ^{re}	4 janv. 1973	26 fév. 1974	419 ¹²	206	30 oct. 1972 ³ 20 nov. 1972 ⁴ 9 mai 1974 ⁵ 536 j
	2 ^e	27 fév. 1974	9 mai 1974	72	50	
30 ^e législature	1 ^{re}	30 sept. 1974	12 oct. 1976	744 ¹³	343	8 juillet 1974 ³ 31 juillet 1974 ⁴ 26 mars 1979 ⁵ 1,700 j
	2 ^e	12 oct. 1976	17 oct. 1977	350 ⁹	175	
	3 ^e	18 oct. 1977	10 oct. 1978	358 ¹⁵	151	
	4 ^e	11 oct. 1978	26 mars 1979	167 ¹⁶	98	
31 ^e législature	1 ^{re}	9 oct. 1979	14 déc. 1979	67	49	22 mai 1979 ³ 11 juin 1979 ⁴ 14 déc. 1979 ⁵ 187 j
	2 ^e	7 déc. 1983	29 juin 1984	81	116	
32 ^e législature	1 ^{re}	14 avril 1980	30 nov. 1983	591 ¹⁷	304	18 fév. 1980 ³ 10 mars 1980 ⁴ 9 juillet 1984 ⁵ 1,483 j
	2 ^e	7 déc. 1983	29 juin 1984	81	116	
33 ^e législature	1 ^{re}	5 nov. 1984	4 sept. 1984 ³ 24 sept. 1984 ⁴

¹La durée légale d'une législature est ordinairement limitée à cinq ans.

²Durée de la législature en jours. La durée d'une législature se compte depuis la date du retour des brefs d'élection jusqu'à la date de la dissolution, ces deux jours compris (article 50 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique).

³Date des élections générales.

⁴Brefs rapportables.

⁵Dissolution de la législature.

⁶Comprend le congé de Pâques du 6 avril 1966 au 19 avril 1966; les vacances d'été du 14 juillet 1966 au 29 août 1966 et du 9 septembre 1966 au 5 octobre 1966; le congé de Noël du 21 décembre 1966 au 9 janvier 1967; et le congé de Pâques du 22 mars 1967 au 3 avril 1967.

⁷Comprend les vacances d'été du 7 juillet 1967 au 25 septembre 1967; le congé de Noël du 21 décembre 1967 au 22 janvier 1968; et le congé de Pâques (Congrès des Libéraux) du 28 mars 1968 au 23 avril 1968.

⁸Comprend le congé de Noël du 20 décembre 1968 au 14 janvier 1969; le congé de Pâques du 2 avril 1969 au 14 avril 1969; et les vacances d'été du 25 juillet 1969 au 22 octobre 1969.

⁹Comprend le congé de Noël du 19 décembre 1969 au 12 janvier 1970; le congé de Pâques du 25 mars 1970 au 6 avril 1970; et les vacances d'été du 26 juin 1970 au 5 octobre 1970.

¹⁰Comprend le congé de Noël du 18 décembre 1970 au 11 janvier 1971; le congé de Pâques du 7 avril 1971 au 19 avril 1971; les vacances d'été du 30 juin 1971 au 7 septembre 1971; et le congé de Noël du 23 décembre 1971 au 28 décembre 1971 et du 31 décembre 1971 au 12 janvier 1972.

¹¹Comprend le congé de Pâques du 29 mars 1972 au 13 avril 1972; et les vacances d'été du 7 juillet 1972 au 31 août 1972.

¹²Comprend le congé de Pâques du 19 avril 1973 au 6 mai 1973; les vacances d'été du 27 juillet 1973 au 30 août 1973 et du 21 septembre 1973 au 15 octobre 1973; et le congé de Noël du 22 décembre 1973 au 2 janvier 1974 et du 14 janvier 1974 au 26 février 1974.

¹³Comprend le congé de Noël du 20 décembre 1974 au 22 janvier 1975; le congé de Pâques du 27 mars 1975 au 7 avril 1975; les vacances d'été du 31 juillet 1975 au 13 octobre 1975; le congé de Noël du 20 décembre 1975 au 26 janvier 1976; le congé de Pâques du 14 avril 1976 au 26 avril 1976; et les vacances d'été du 16 juillet 1976 au 12 octobre 1976.

¹⁴Comprend le congé de Noël du 22 décembre 1976 au 24 janvier 1977; le congé de Pâques du 6 avril 1977 au 18 avril 1977; les vacances d'été du 25 juillet 1977 au 4 août 1977; du 5 août 1977 au 9 août 1977; et du 9 août 1977 au 17 octobre 1977.

¹⁵Comprend le congé de Noël du 20 décembre 1977 au 23 janvier 1978; le congé de Pâques du 22 mars 1978 au 3 avril 1978; et les vacances d'été du 30 juin 1978 au 10 octobre 1978.

¹⁶Comprend le congé de Noël du 22 décembre 1978 au 23 janvier 1979.

¹⁷Comprend les vacances d'été du 22 juillet 1980 au 6 octobre 1980; le congé de Noël du 19 décembre 1980 au 12 janvier 1981; le congé de Pâques du 15 avril 1981 au 21 avril 1981 et du 23 avril 1981 au 21 mai 1981; les vacances d'été du 17 juillet 1981 au 14 octobre 1981; le congé de Noël du 18 décembre 1981 au 25 janvier 1982.